**Fédération des locataires
d'habitations à loyer modique
du Québec (F L H L M Q)**

Montréal, le 18 novembre 2019.

Madame Andrée Laforest
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
Édifice Jean-Baptiste-De La Salle
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Aile Chauveau, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4J3

Objet : Compléter le regroupement des offices d'habitation afin d'assurer des services de qualité à l'ensemble des citoyens et citoyennes du Québec.

Madame la ministre,

Depuis 2017, notre fédération s'est impliquée très activement dans le processus de regroupement volontaire des offices d'habitation au Québec, de concert avec l'UMQ, la FQM, le ROHQ et la SHQ. Il faut dire que nous souhaitions depuis plus de vingt ans une telle démarche afin de mettre fin à la disparité dans la qualité des services offerts aux locataires dans le parc de logement public.

Nous sommes fiers de constater que les efforts en faveur d'une mise en commun des ressources ont permis à 441 offices d'habitation d'unir leur force au sein de 76 nouveaux offices à caractère plus régional. Même si une certaine période de rodage peut s'avérer nécessaire dans toute nouvelle organisation, nous sommes à même de témoigner que les nouveaux offices sont plus transparents, plus démocratiques et plus efficaces dans la livraison des services aux locataires. Cela est rendu possible grâce à la constitution d'offices ayant au moins quelques centaines de logements à gérer et donc des équipes de travail compétentes.

Notre fédération est particulièrement heureuse de constater le bon climat de collaboration qui existe entre les conseils d'administration et les comités consultatifs des résidant-e-s (CCR) au sein des nouveaux offices. Ce partenariat est le meilleur gage de l'amélioration des services et de l'implication des citoyen-ne-s dans la gestion de leur habitat.

Malgré notre scepticisme du départ, nous devons reconnaître que l'appel des trois dernières années en faveur des regroupements volontaires a produit d'excellents résultats puisque 84,5 % des offices concernés, soient 441 sur 522, ont répondu à l'appel. C'est un résultat formidable pour une démarche basée sur un appel au bon sens sans aucune contrainte ou date butoir.

Dans le cas des 81 offices d'habitation n'ayant pas trouvé le moyen au cours des trois dernières années de s'inscrire dans une démarche de regroupement, nous croyons qu'il est maintenant temps de prendre des actions plus conséquentes afin d'éviter d'avoir un réseau à deux vitesses. C'est une question d'équité pour les locataires mais également pour tous les offices et les municipalités qui ont de bonne foi accepté de se conformer à la demande de la ministre et de la SHQ.

Même s'il existe différents motifs pour lesquels 15,5 % des offices n'ont pas encore trouvé le moyen de se mettre d'accord pour unifier leurs ressources, nous constatons que, dans bien des cas, l'absence d'un porteur de ballon crédible a tout simplement fait en sorte qu'aucune réflexion sérieuse n'a eu lieu parmi l'ensemble des élu-e-s dans certaines régions. Dans d'autres cas, la concertation a échoué et les différentes parties attendent la réaction de la ministre.

Comme nous comprenons que vous puissiez ne pas être très à l'aise avec l'idée d'utiliser le pouvoir de décret qui est le vôtre même si seulement 15,5 % des offices n'ont pas fait les efforts nécessaires ou n'ont pas su en venir à une entente, nous vous demandons de procéder à une ultime tentative afin de relancer les discussions au sein des offices récalcitrants pour compléter la restructuration du réseau.

Nous pensons qu'il pourrait être très pertinent qu'à titre de ministre vous adressiez une demande explicite à la FQM et aux MRC concernées afin qu'elles prennent l'initiative, avec l'aide de la SHQ, de relancer le débat sur la meilleure façon de regrouper les offices dans leur région. Nous suggérons également d'établir un échéancier afin de bien indiquer le sérieux de la démarche afin de favoriser l'obtention de résultat.

Nous sommes convaincus que cela pourrait se conclure par de nouvelles déclarations de compétence des MRC ou par de nouveaux projets de regroupement volontaire.

Au bout d'une telle démarche, où tous les efforts auront été accomplis pour permettre aux différents acteurs locaux de participer à la restructuration du réseau des HLM, il sera plus facile et plus simple pour vous de prendre les décisions qui s'imposeront pour permettre d'offrir les meilleurs services possibles aux locataires sur l'ensemble du territoire du Québec.

Nous vous assurons, Madame la ministre, de l'expression de nos sentiments les meilleurs et réitérons notre grand désir de pouvoir vous rencontrer lorsque le temps vous le permettra.

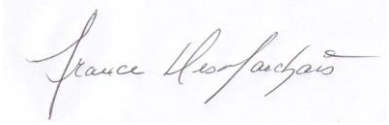

France Desmarchais
Présidente de la FLHLMQ

2520, avenue Lionel-Groulx, local 202, Montréal (Québec) H3J 1J8
Tél. : 1-800-566-9662 Fax. : (514) 521-6444